



Année 5 n° 14
Mai 2018

Messages

Informations

Echanges

Liaisons

EDITO

Bonjour à tous,

Un hiver se termine, pas si rude mais un peu long et qui accueille un printemps timidement. Nous avons envie de belles journées, de chaleur et d'une nature généreuse qui commence à se réveiller.

Nous venons de boucler un budget avec des résultats satisfaisants et qui mettent en évidence notre prudence des dernières années. Certains ont pu interpréter notre attitude comme peu productive mais elle nous a permis de constituer des réserves qui nous sont indispensables pour financer le projet qui nous tient à cœur et qui est symbolique pour notre village : la rénovation de l'ancienne école. C'est un investissement important, que nous ne pouvions aborder qu'avec une approche financière rassurante. Si certains organismes nous aident de façon significative, d'autres sont bien moins coopératifs et nous subissons les désagréments des réductions budgétaires.

Nous avons donc préparé un plan de financement précis, avec un autofinancement et des avances de trésorerie possibles qui nous autorisent un déroulement des travaux en toute sécurité sur les deux années à venir. Nous suivrons de très près ce plan et nous n'oublierons pas non plus les travaux d'entretien nécessaires à la commune. Le conseil a validé le budget 2018 et a décidé encore cette année de ne pas augmenter les taux des taxes d'habitation et taxes foncières. Vous trouverez joint à ce bulletin le récapitulatif annuel de notre budget.

Christian REBELLE

Coup de G..... du Maire contre l'incivilité de certains !

L'écologie ne doit pas être un vain mot mais une attitude réelle et responsable de chacun de nous. Les collectivités s'efforcent de mettre à notre disposition des dispositifs de tri et de sélection des déchets. Les bacs à ordures sont réservés uniquement à la collecte des ordures ménagères qui doivent être mises dans des sacs qui vous sont fournis par la mairie. Parallèlement, sont prévus au chef-lieu des containers pour le verre et les emballages. **Tous les autres déchets : ferrailles, déchets verts, cartons d'emballage, mobilier et bois doivent être déposés en déchetterie.** Nous constatons trop souvent que certains d'entre vous déposent de tels articles qui encombrant les containers, **NON PREVUS POUR CELA.** Ce n'est pas normal ! Une telle pratique nécessite obligatoirement un tri dans les centres de collecte, opération qui est faite manuellement, présente des risques et qui a un coût !!!! Et vous allez « râler » lorsque le prix de la redevance va augmenter !!! Pourtant, vous allez tous à un moment ou un autre à Albens ou Aix les Bains où se trouvent des déchetteries pouvant recevoir de tels objets. Ce n'est pas si compliqué !!!! Et le civisme...on en fait quoi ??? Certains semblent l'ignorer !!

INFOS PRATIQUES MAIRIE

342 route de Bassa
73410 Saint-Ours

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

mail : mairie@saintours-savoie.fr

Web: saintours-savoie.fr

Ouverture :

- mardi 16h à 20h

- mercredi 9h à 11h

- vendredi 13h30 à 16h15

Permanence du Maire
et des adjoints :

Mardi de 18h30 à 20h

PLANclimat Pourquoi ? parce que le réchauffement du globe n'est pas un fantasme.

Au niveau mondial : au XXe siècle, la température moyenne du globe a augmenté d'environ 0,6°C (et celle de la France métropolitaine de plus de 1°C). La décennie 2002-2011 est la décennie la plus chaude depuis le début des mesures instrumentales, en 1850. Jamais l'atmosphère n'a contenu autant de gaz à effet de serre. Le niveau des mers s'est déjà élevé de 10 à 20 cm au cours du XXe siècle. **Nous observons déjà des conséquences de cette évolution** : en France, la date des vendanges a avancé de 3 semaines depuis 1945. La fonte des glaciers alpins s'emballe (-25% de superficie entre 2003 et 2015). En 1968, il n'y avait aucun couple d'oies cendrées qui hibernait en France. Il y en a aujourd'hui près de 20 000.

Dans le pire des scénarios, si rien n'est fait, le territoire de GRAND LAC risque de connaître une température moyenne annuelle de 15,4°C, en 2100 – soit la température moyenne annuelle des Baux de Provence de nos jours – contre 11,3°C actuellement à 46 jours de vague de chaleur par an, contre 6 actuellement (jour de chaleur = + 5° par rapport à la moyenne, pendant au moins 5 jours consécutifs).

Or les conséquences du changement climatique risquent de menacer fortement nos sociétés, avec une forte érosion de la biodiversité : 20-30% des espèces seront exposées à un risque accru de disparition si la température augmente de 1,5 à 2,5 degrés. Si ce chiffre devait atteindre 3,5, le pourcentage grimperait à 40-70%, des problèmes de santé publique, une baisse des rendements agricoles : des études montrent que chaque augmentation d'un degré Celsius de la température moyenne dans le monde réduit d'environ 6% le rendement du blé. Pour le riz, la baisse serait de 3,2% et pour le maïs de 7,4%, de forts déplacements de population, des aléas climatiques.

L'élaboration d'un Plan Climat est une obligation pour toutes les intercommunalités. Grand Lac lance un grand programme de développement durable : un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour polluer moins, faire face au changement climatique, réduire nos consommations énergétiques et ainsi préparer un avenir meilleur pour tous. Le PCAET doit être en phase avec les grands textes mondiaux, nationaux, régionaux. Concrètement, il s'agit d'élaborer un plan d'actions concret, visant tout à la fois à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer la qualité de l'air
- Se préparer au changement climatique en cours
- Renforcer la sobriété énergétique,
- Développer les énergies renouvelables

Différentes étapes jalonnent ce plan : un diagnostic territorial a déjà été effectué suivi de temps de mobilisation et de partage du diagnostic lors de réunions grand public. Ceci permettra l'établissement d'une stratégie pour passer à la phase concrète, sa réalisation. Cinq réunions publiques d'échanges et d'élaboration du plan sont programmées les 17, 24 et 31 mai, 7 et 14 juin. Pour toute information www.pcaet.grand-lac.fr



L'implication de chacun est ainsi essentielle pour contribuer à apporter sa petite goutte d'eau à l'océan des actions qui permettront d'influer sur le changement climatique. Parmi celles-ci la gestion de nos déchets végétaux en est une belle illustration. Bien qu'ancré dans nos pratiques culturelles ancestrales purificatrices, nous savons tous que le brûlage à l'air libre est interdit y compris pour les déchets végétaux. Certains d'entre nous argumenteront que « ça ne peut pas faire de mal et qu'on l'a toujours fait !! ». Rappelons-nous simplement que **tout brûlage est source invisible mais réelle de gaz à effet de serre et de polluants (particules, composés cancérigènes, benzène) responsables de la mauvaise qualité de l'air** (42 000 décès prématurés par an, réduction de 5 à 7 mois de l'espérance de vie, cause de maladies respiratoires)...et que l'air n'a pas de frontières ! Nous avons tous à l'esprit qu'en cas de non-respect de cette interdiction, **une contravention de 450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Le broyage des déchets végétaux est une action concrète pour répondre aux enjeux du changement climatique. La mise à disposition gratuite du broyeur a ainsi permis de traiter environ 15 tonnes sur notre commune, sur les trois périodes de mise à disposition de septembre 2017 à mars 2018 (9 utilisations, pour une durée moyenne de 2h30). Quand on sait que brûler 50 kg de végétaux (soit un petit tas de moins de 1/2 m³) émet autant de poussières que 3 mois de chauffage au fuel ou 6000 km parcourus avec une voiture diesel ou encore 70 à 90 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km, nous vous laissons faire le calcul pour les 15 tonnes qui n'ont pas été brûlées !!

Bien entendu, cette opération sera reconduite l'année prochaine et nous espérons que le volume de végétaux broyés sera encore plus conséquent.



Quelques actions citoyennes

1/ Au cimetière aussi, on trie

Le tri sélectif au cimetière visant à séparer les pots, les déchets verts les mousses artificielles, les plastiques ...

Jusqu'à présent, aucun tri n'était effectué et les 4 « bidons » installés à l'entrée de l'ancien cimetière recevaient sans distinction terres, papier, plastique, pots etc...

Désormais trois contenants sont réservés aux déchets organiques (les fleurs et plantes fanées, la terre et les feuilles mortes) et un est destiné à recevoir les déchets non valorisables (fleurs et plantes artificielles, films et pots en plastique, mousse, rubans ainsi que les pots en terre).

Le but de l'opération est aussi de conserver la propreté du lieu et résoudre les problèmes de débordement des poubelles, que quelques pots de chrysanthèmes suffisaient à remplir.

2/ C'est le printemps, bruit et respect du voisinage, rappel de la réglementation !

La tranquillité de chacun est l'affaire de tous.

Avec le soleil, arrive le temps du jardinage et de l'utilisation de machines telles que tondeuses, débroussailleuses... qui produisent des nuisances sonores.

Il est donc rappelé que pour préserver la tranquillité de chacun, les travaux requérant l'usage d'outils susceptibles de causer des nuisances sonores (perceuses, tondeuses et autres) ne sont autorisés que

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Constituent également des nuisances sonores de jour comme de nuit : les aboiements de chiens, les appareils de diffusion de son et de musique, les jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés, les pétards et feux d'artifice, certains équipements fixes comme les ventilateurs, pompes à chaleur etc...

3/ Un rendez-vous printanier devenu incontournable : le nettoyage de la commune



Que le premier jour du printemps ait été fixé cette année au 20 mars au lieu du 21 habituel, le nettoyage de printemps de la commune a été fait samedi matin 24 mars. Une trentaine de bénévoles (villageois et élus municipaux) se sont donc retrouvés en une fraîche matinée, plus que l'an dernier, mais bien ensoleillée... Munis de gants, gilet fluo de sécurité sur le dos et sac-poubelle à la main ils ont arpenté les bords des routes à la recherche du moindre débris. Une dizaine de sacs de 100 litres de déchets divers ont été collectés sur les bords des routes du village et emmenés à la déchetterie d'Entre-lacs, avec des déchets plus importants le long de la route de Bassa, ainsi que des découvertes insolites. Un verre de l'amitié fut partagé à midi, avec

la satisfaction d'avoir participé à ce moment citoyen en toute convivialité.

Un grand merci de la part de la municipalité à tous les participants. Rendez-vous l'année prochaine ..

Fête de la Batteuse 2018 : c'est champêtre !

Comme chaque année, elle aura lieu le 1er week-end d'août.

Au programme :

Samedi soir 04/08 : bal, barbecue géant, concerts, dj et buvette.

Dimanche 05/08 de 11h à 18h : stands et animations sur le champ : vieux métiers, jeux, vide-grenier, vente de produits régionaux, mini-ferme, danses folkloriques, country, repas champêtre à midi, et démonstrations de battage à l'ancienne. Pour les plus matinaux, la messe en plein air aura lieu dès 10h.

Chaque année, la Fête de la Batteuse attire de nombreux visiteurs locaux et touristes. Les bénéfices sont reversés aux 3 associations participantes : Sou des Ecoles, Amicale des Pompiers et Jeunes de St Ours afin de financer leurs activités (sorties culturelles, week-end ski, cours de ski pour les enfants, etc.)



Les bénévoles et le Comité s'affairent toute l'année pour préparer la Fête, et dès le lundi précédent pour nettoyer le champ, monter la mini-ferme et les stands, et ce jusqu'au lendemain pour tout remettre en ordre, toujours dans une ambiance festive et conviviale !

Chacun est le bienvenu pour participer et venir donner un coup de main ! Nous vous attendons nombreux à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu au début de l'été ! Plus d'infos sur www.saint-ours.fr (rubrique associations).

Avant de faire peau neuve, l'ancienne école vous accueille

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Saint-Ours sont programmés pour cet automne. Le Conseil Municipal propose à l'ensemble des habitants de venir visiter une dernière fois ce bâtiment emblématique du patrimoine du village qui a marqué quelques tranches de vie de plusieurs générations d'habitants.

Pour des raisons de sécurité les visites seront encadrées par petits groupes. Il sera aussi possible pour les personnes intéressées de manifester, à cette occasion uniquement, leur intérêt pour récupérer quelques mobiliers et autres éléments du bâti qui ne seront pas gardés lors des travaux de réhabilitation. **Rendez-vous est pris pour le samedi 19 mai de 9h à 12h.**

Quelques brèves ...

- Nadine LEVERT, nouvelle secrétaire de mairie, a pris ses fonctions, le 26 mars, en remplacement d'Audrey Nicoud-Jossermoz. Après avoir travaillé plusieurs années en mairie, plus particulièrement en charge du budget dans le département de la Somme, elle est arrivée en Savoie au début de l'année. Les membres du conseil municipal lui souhaitent une bonne adaptation. Merci à tous de lui réserver un bon accueil..
- Le PLUi suit son cours et l'enquête publique qui sera ouverte prochainement vous permettra de visualiser son contenu (les dates seront communiquées sur le site internet).
- Après un nouveau report l'expertise relative à la toiture de l'école devrait être remise au mois de mai.
- Un projet d'extension de la fromagerie est en cours pour une augmentation de la zone de travail et de celle de la vente.
- Nous envisageons une extension d'environ 40 m² de la salle polyvalente pour une utilisation plus fonctionnelle et plus conviviale.
- Certains fossés ne sont vraiment pas en état pour laisser évacuer les eaux pluviales importantes et devront être mis en forme.
- Nous avons fait reprendre une partie du goudronnage du chemin de chez Robert. D'autres travaux de réfection des chaussées seront programmés cette année.
- Le conseil d'école a validé la demande de dérogation pour repasser à partir de la rentrée scolaire 2018 à un rythme scolaire de 4 jours. Celle-ci a été acceptée par l'Inspection Académique. A compter de septembre 2018, les enfants de l'école de Saint-Ours auront école de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les Tap's se termineront donc définitivement le 6 juillet 2018.

Orange a procédé à la désaturation du réseau internet et ouvre le VDSL sur le central téléphonique de Saint-Ours

Grâce au raccordement par Orange du central téléphonique de notre commune avec un faisceau hertzien de nouvelle génération, les habitants de Saint-Ours ainsi que ceux de St Offenge, Epersy, Mognard peuvent désormais constater une amélioration de la fluidité de leur débit internet, et en fonction de la longueur de leur ligne, atteindre des débits supérieurs. Le VDSL est une amélioration de la technologie ADSL2+ qui permet pour les clients éligibles d'atteindre des débits en émission et en réception très supérieurs sur les **lignes les plus courtes**. Les débits moyens en réception sont généralement compris entre 5 et 50 Mb/s à comparer à 512 kbit/s maximum en ADSL2. Les clients d'Orange peuvent vérifier leur éligibilité sur le site www.orange.fr.

Pour bénéficier des nouveaux services et disposer du meilleur débit, les habitants doivent s'adresser au service client de leur fournisseur d'accès internet.



Un designer-graphiste à Saint-Ours : Pascal RINER, habitant sur les Bois

Affiches, logos, emballages, sites web... l'empreinte du designer-graphiste est partout : dans la presse, l'édition en passant par la publicité, la communication et le design... Sa mission : concevoir un visuel, alliant sens artistique aux enjeux commerciaux et marketing qui saura séduire le public.

Salarié en qualité de directeur artistique du Magazine Terre Sauvage (groupe Bayard Presse) j'ai souhaité en parallèle développer une activité de designer-graphiste indépendant. Ainsi, je viens de terminer l'identité visuelle de la commune de Saint-Offenge et travaille en ce moment pour la Route des Fromages de Savoie. Vous pouvez aussi visiter mon site web : www.holybear.fr et ainsi découvrir quelques unes de mes réalisations.

L'AGENDA

Samedi 19 mai de 9 h à 12 h : visite de l'ancienne école avant démarrage des travaux

Samedi 26 mai—18 h : fête des mères (salle des fêtes)

Samedi 26 mai : vente de St Genix par le Sou des Ecoles

Dimanche 1er juillet : randonnée pédestre et VTT de la Fromagerie et soirée fondue

Samedi 4 août : bal/concert de la fête de la batteuse—**Dimanche 5 août** : fête de la batteuse



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 et BUDGET PREVISIONNEL 2018

FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2017	Budget 2018
TOTAL DEPENSES	378 324	604 271
Charges générales	181 540	272 300
Charges de personnel	88 604	106 550
Autres charges de gestion	65 213	67 500
Charges financières	42 967	42 800
Dépenses imprévues		15 000
Virement à la section investissement		100 121
DEPENSES DE L'EXERCICE	378 324	604 271
TOTAL RECETTES	602 394	604 271
Produits des services	55 483	51 360
Impôts et taxes	422 684	362 908
Dotations, subventions, participations	101 152	86 800
Autres produits de gestion courante	23 075	13 000
Opération d'ordre entre sections (Régie)	0	0
Excédents reportés	0	90 203
RECETTES DE L'EXERCICE	602 394	514 068

	Fonction.	Invest.
Résultats de Cloture 2017	224 070	92 975
Report résultats 2016	66 133	318 951
Total excédent 2017	702 129	

INVESTISSEMENT	Compte Administratif 2017	Budget 2018
TOTAL DEPENSES	119 727	957 447
Subv. Équipements versée	0	0
Immobilisations corporelles	9 386	133 000
Immobilisations en cours	0	67 500
Immobilisations en cours : opérations	58 897	665 000
Remboursement d'emprunts, cautions	51 444	54 610
Dépenses imprévues	0	37 337
Opérations d'ordre entre sections	0	0
TOTAL des DEPENSES	119 727	957 447
TOTAL RECETTES	212 702	957 447
Subventions d'équipements reçues/à recevoir	0	175 300
Dotations Fonds divers Réserves	57 650	65 000
Excédents de Fonctionnement (2016)	150 000	200 000
Dépôts et cautionnement reçus	0	0
TOTAL des RECETTES	207 650	440 300
Vir. section de fonctionnement (2017)	0	100 121
Total recettes d'investissement	207 650	540 421
Opération d'ordre	5 052	5 100
Excédent d'investissement reporté	0	411 926
Total des recettes avec Excédent	212 702	957 447